EAUSERVICES

Des solutions nouvelles
07 | pour tous les acteurs du territoire

Janvier 2018

P. 4 / c'est innovant

Et si on mettait les réseaux sous haute surveillance ?

P. 11 / c'est vous

Entretien avec Gilles d'Ettore, maire d'Agde

P. 5 / c'est simple

Le potentiel de l'eau circulaire pour les collectivités

SUEZ

SOMMAIRE

P. 4
C'EST INNOVANT
Et si on mettait les réseaux sous haute surveillance ?

P. 5-9
C'EST SIMPLE
Le potentiel de l'eau circulaire pour les collectivités

P. 10
C'EST RESPONSABLE
Comment aider au développement des solutions de demain ?

P. 11
C'EST VOUS
Entretien avec Gilles d'Ettore, président de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et maire d'Agde

P. 12
Synthèse réglementaire : l'ouverture des données

DIAPO VIDÉO WEB AGENDA

EAUSERVICES. Magazine édité par SUEZ, 16, place de l'Iris, 92040 Paris - La Défense • Directrice de la publication : Joëlle de Villeneuve • Directrice de la rédaction : Véronique Jamin • Rédactrice en chef : Pauline Le Bihan • Comité de rédaction : Hubert Dupont, Alexis Faivre d'Arcier, Ingrid Jaugey-Ndiaye, Mathilde Valard, Dominique Vienne • Conception graphique et réalisation : ici Barbès 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris • Imprimerie : Clément • ISSN : 1633-003 X • Crédits : Christian Roux / Illustrissimo (p. 3, 5 et 8) ; SUEZ (couverture, p. 4 et 10) ; mairie d'Agde (couverture, p. 6 et 11) ; Didier Depoorter (p. 2) ; Jean-Marie Heidinger pour Eau Services (p. 9) • Imprimé sur papier recyclé

édito

Bertrand Camus
Directeur général Eau France

Deux ans après la COP 21, réunie à Paris autour des enjeux du réchauffement climatique, 2017 s'est terminée avec le *« One Planet Summit »*. Acteurs de la résilience face aux événements climatiques extrêmes, les territoires co-construisent avec leurs parties prenantes des réponses concrètes et durables au bénéfice des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Un nouvel élan également incarné dans l'annonce par le président de la République au dernier congrès des maires, d'Assises de l'eau qui seront organisées au cours du premier semestre 2018. Au cœur des préoccupations : la pérennité du financement de nos infrastructures de l'eau, réseaux et usines. Je forme le vœu qu'au-delà d'un diagnostic largement partagé sur le retard pris dans le renouvellement des installations, et sur la fracture territoriale qui se dessine entre territoires urbains et ruraux, ces Assises puissent aboutir à faciliter, simplifier et dupliquer des solutions concrètes pour répondre aux enjeux tant qualitatifs que quantitatifs liés à la ressource en eau.

C'est ainsi que les agences de l'eau pourront continuer à financer des projets disruptifs et porteurs d'avenir, comme vient de le faire l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse en soutenant l'installation d'une solution de réutilisation d'eaux usées traitées à Agde. Cette solution illustre parfaitement la volonté de porter une politique territoriale ambitieuse de gestion globale du cycle de l'eau. Celle-ci participe pleinement de l'attractivité des territoires et de leur mise en valeur.

Je vous souhaite une excellente année 2018, pleine de réussites, de bonheur et de projets au service de la ressource en eau, que Gaston Bachelard voyait comme le *« miroir de notre avenir »*.

Bonne lecture !

AGENDA

22 MARS 2018, PARIS
Journée mondiale de l'eau

15-17 AVRIL 2018, PARIS
Global Water Summit

LA QUESTION

Peut-on nettoyer les mers du globe des déchets plastiques ?

Aujourd'hui, au regard de la quantité de déchets plastiques flottant à la surface de toutes les mers du globe, un projet de nettoyage est, pour le moment, utopiste. Pour lutter contre ce problème écologique, il est en effet capital qu'une prise de conscience collective ait lieu, en prenant en compte, notamment, le fait qu'il s'agit d'un problème concernant toutes les villes, et pas seulement celles du littoral. L'enjeu est de taille puisque 80 % des déchets sont en provenance de la terre et sont acheminés vers la mer, depuis les bassins versants.
Les solutions se trouvent donc en amont, à la source, pour éviter que les déchets n'arrivent en mer. Par exemple : l'adoption d'une gestion prédictive des eaux de pluie pour bien gérer les réseaux d'assainissement, la séparation des macro-déchets dans les eaux de ruissellement, la gestion des eaux de baignade ou encore la sensibilisation du public au tri des déchets pour pouvoir les recycler…

LE CHIFFRE

250 MD

C'EST LE NOMBRE DE MICRO-FRAGMENTS FLOTTANT À LA SURFACE DE LA MER MÉDITERRANÉE, L'UNE DES PLUS POLLUÉES DU MONDE.

Un chiffre inquiétant au regard des conséquences sur l'ensemble de la biodiversité et de l'écosystème marin. Ces particules, invisibles à l'œil nu, résultant de la fragmentation des déchets plastiques, représentent une menace potentielle sur la vie aquatique : impact sur la reproduction des huîtres et des mollusques, ingestion par les poissons, par les mammifères marins… affectant jusqu'au plancton. L'un des dangers ? Une insertion dans la chaîne alimentaire qui remonte déjà jusqu'à l'alimentation humaine.

[Enquête Expédition MED, 2017]

LE RÉSEAU IDEAL CONNAISSANCES

Partagez avec 12 000 professionnels de l'eau

Vous cherchez des réponses précises à des problématiques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et vous voulez bénéficier des retours d'expériences d'acteurs territoriaux ? Connectez-vous au réseau Eau d'IDEAL Connaissances. Il a pour vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre collectivités grâce à la mise à disposition de sessions de formations professionnelles en *live* ou en VOD, d'une plate-forme collaborative et de salons professionnels, comme le Carrefour des gestions locales de l'eau qui a lieu tous les ans à Rennes. Depuis mai 2017, SUEZ est le partenaire de cette structure dont l'ambition est de mettre en lumière les pratiques existantes et émergentes auprès de ses 2 600 collectivités adhérentes. Pour cela, SUEZ organise tous les mois une web conférence et met à disposition une dizaine d'experts mobilisés pour répondre aux questions des adhérents.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur : www.idealconnaissances.com

LE TWEET

LE MOT

API

API est l'acronyme anglo-saxon d'*Application Programming Interface,* en français, interface de programmation applicative. L'API peut être une solution informatique qui permet à des applications de communiquer entre elles et de s'échanger services et données. Il s'agit alors d'un ensemble de fonctions facilitant leur interopérabilité *via* un langage de programmation. En facilitant le traitement des données, on permet à l'utilisateur d'automatiser des tâches rébarbatives et chronophages. Dans de nombreux services web, par exemple, quand on voit une carte, celle-ci provient de Google Maps. Pour la fournir, le service fait appel à l'API de Google Maps, avec juste quelques lignes de code très simples.

(Source : Le Journal du Net, api.gouv, 2016)

Et si on mettait les réseaux sous haute surveillance ?

3 atouts

1. Réactivité : ces tours de contrôle assurent une veille à 360 degrés des réseaux d'eau grâce à l'installation de centaines de milliers de capteurs capables de détecter en temps réel toute anomalie.

2. Continuité de service : pour garantir le bon fonctionnement des installations et veiller sur l'ensemble des réseaux, les équipes Visio sont en poste 24 h/24 et 7 J/7.

3. Anticipation : les centres Visio sont également capables de rassembler, de centraliser et d'analyser des millions de données, pour une gestion intelligente des événements.

Innover pour développer des solutions capables de contrôler les réseaux d'eau en temps réel

Telle est l'action de SUEZ à travers ses centres Visio, véritables tours de contrôle assurant une veille et une capacité d'intervention 24 h/24 et 7 J/7. Chute du niveau de la pression, erreur de mesure, taux de chlore anormalement élevé… Immédiatement alerté, le centre Visio analyse et localise immédiatement le problème afin qu'il soit résolu dans les meilleurs délais, en moins d'une heure s'il s'agit d'une urgence. Le résultat ? Un système capable d'anticiper les situations de crise, de prévenir les fuites, d'intervenir dans l'heure et d'assurer une qualité d'eau optimale à la population.

Un taux de couverture national de 100 %

Les neuf centres Visio, dont le plus récent a été inauguré à Valenciennes le 7 décembre dernier, offrent à l'ensemble des collectivités, des industriels et des consommateurs qui en bénéficient *via* l'installation de plus d'1,7 million de compteurs d'eau communicants, un concentré d'innovation, de performance et d'optimisation. En plus d'assurer, de jour comme de nuit, grâce à un service d'astreinte, l'analyse des alertes reçues et le suivi des interventions, les centres Visio traitent des millions de données. Sur ces bases, les équipes SUEZ élaborent des synthèses et des cartographies détaillées, des simulations de l'impact des actions menées, des propositions pour optimiser la consommation d'énergie, etc. Le réseau, placé ainsi sous haute surveillance, peut être contrôlé en permanence et faire l'objet de stratégies de pilotage basées sur des scenarii prédéfinis.

Jean-François Depierre
Directeur industriel Eau France, SUEZ

« Il s'agit d'envoyer le bon intervenant, au bon endroit, au bon moment, avec le bon matériel, pour une efficacité et un temps de réactivité optimums adaptés exactement au type d'intervention, qu'il s'agisse d'une urgence ou d'une maintenance programmée. »

Le potentiel de l'eau circulaire pour les collectivités

L'eau est une ressource fragile dont la réutilisation et la valorisation offrent des perspectives encourageantes pour sa préservation. Réalimenter les nappes et réutiliser l'eau usée traitée sont des solutions alternatives qui limitent les prélèvements tout en assurant une eau de qualité et en quantité. Découvrez des dispositifs exemplaires ainsi qu'un outil innovant pour dépolluer l'air tout en créant de l'énergie verte.

Selon l'ONU, les besoins en eau vont augmenter de 30 % d'ici à 2030. Protéger la ressource est devenu une priorité pour les élus et les citoyens car le constat est sans appel : l'augmentation des populations urbaines, associée aux dérèglements climatiques (inondations en hiver, rivières à sec en été...), impacte le stock de ressources disponibles. Les quantités d'eau pompées, inégalement réparties dans certaines régions, empêchent les nappes phréatiques de se reconstituer naturellement. L'été, en France, la plupart d'entre elles atteignent des seuils critiques, poussant les préfets à restreindre la consommation d'eau, une situation qui, à terme, pourrait multiplier les conflits d'usage. •••

LES AVANTAGES DE LA RECHARGE DE NAPPE PHRÉATIQUE

- Elle maintient en permanence une réserve d'eau de bonne qualité dans des conditions exploitables et dans un contexte d'utilisation intensive.
- Cette eau devient une ressource alternative qui garantit l'approvisionnement pour des usages potables ou non potables en cas de sécheresse.
- Elle favorise, dans certaines situations, une baisse du coût de l'eau.
- Elle permet une épuration significative de l'eau sur certains paramètres (bactériologie, fer, ammonium, manganèse, etc.).
- Le dispositif inclut également le contrôle de l'intrusion d'eau de mer dans les nappes situées en bord de mer.
- Déjà utilisée dans des grandes villes de nombreux pays, la technique de réalimentation de nappe est bien maîtrisée.

Le golf du Cap-d'Agde sera, dès l'été 2018, arrosé grâce au procédé SUEZ de traitement des eaux usées de la commune : 200 000 m³ d'eau

••• L'enjeu essentiel de demain est de sécuriser cette ressource en la préservant selon le principe de l'économie circulaire. Ce principe autorise une gestion optimisée de l'eau en intervenant en amont et en aval du traitement, dans un objectif de bouclage de flux, de préservation de l'environnement et de sécurisation de l'approvisionnement. Des techniques sont aujourd'hui au point ; elles sont sources d'innovation et de valeur ajoutée pour les territoires. SUEZ propose deux exemples concrets : la réalimentation d'une nappe phréatique en bordure de mer et la réutilisation d'eau usée traitée pour l'arrosage d'espaces verts ouverts au public.

Recharger une nappe souterraine

Ce dispositif permet de réalimenter une nappe en captant l'eau de rivière disponible en hiver, en la réinfiltrant pour la stocker et l'utiliser l'été, lorsque les besoins s'accroissent. Une technique qui permet également de soutenir, en été, le débit trop faible d'une rivière. Hyères, ville côtière touristique du Sud de la France, voit sa population tripler en été. L'exploitation surabondante de la nappe alluviale a considérablement réduit la disponibilité de la ressource en eau douce par intrusion d'eau salée, notamment lors des épisodes de sécheresse. Cela a conduit à d'importants achats d'eau. La ville d'Hyères et SUEZ ont développé un programme de réhabilitation et de restauration des nappes d'eau souterraines exposées aux intrusions salines et visant à redonner à Hyères son autonomie en eau. La solution proposée par SUEZ est simple : réalimenter la nappe *via* un petit fleuve côtier (le Roubaud), proche du site et bien alimenté en hiver. Un bassin de réinfiltration a été créé ; il est alimenté par le fleuve au moyen d'une prise d'eau et de deux kilomètres de conduite. Grâce à ce système, depuis deux ans, SUEZ recharge la nappe en hiver, permettant

potable économisés chaque année, à terme.

PRIX TERRITORIA POUR LE PUITS DE CARBONE

Avec l'expérimentation du puits de carbone, innovation développée par SUEZ et Fermentalg à Alésia, dans le 14e arrondissement, la ville de Paris a gagné le prix Territoria de bronze, dans la catégorie « Territoires Innovants ». Ce prix récompense les démarches innovantes des collectivités pour améliorer la vie quotidienne en France. Trois critères ont permis de sélectionner les initiatives lauréates 2017 : l'innovation, l'aptitude à être reprise par d'autres collectivités et la bonne utilisation des deniers publics.

l'exploitation de la ressource en été avec un stock d'eau suffisant pour subvenir aux besoins en eau et pour limiter l'avancée du biseau salé. *« Avec 650 000 m³ réinfiltrés chaque année, la ville peut produire six millions de mètres cubes d'eau par an, avec un objectif d'autonomie de 97 % à terme »,* déclare Alexandre Duzan.

Un pompage plus écologique

Le contexte de la réalimentation de la nappe de Flins-sur-Seine est tout autre. Située à 30 kilomètres à l'ouest de Paris, la nappe alimente 700 000 habitants. Dans les années soixante, lorsque la demande en eau s'est accrue, le nombre de forages a augmenté lui aussi, épuisant progressivement la nappe. Pour la réalimenter, l'eau a été pompée dans la Seine, puis traitée, avant d'être stockée dans des sablières. Un traitement qui générait chaque année plusieurs tonnes de boues. Les études menées par SUEZ ont permis d'améliorer le système tout en réduisant l'empreinte environnementale. Ainsi, depuis 2000, la prise d'eau ne se fait plus directement dans la Seine, mais par des forages situés sur les bords du fleuve, à une vingtaine de mètres. L'eau récupérée est filtrée naturellement au travers des berges et ne contient aucune boue. Cette technique, appelée géofiltration, permet d'éviter mille tonnes de limon par an, un procédé écologique qui utilise les capacités de filtration naturelle des sols et évite les traitements chimiques traditionnels.

Réutiliser l'eau usée traitée

Une autre solution pour soulager la ressource consiste à intervenir en aval de la station d'épuration, sur le « petit cycle de l'eau ». Mécaniquement, lorsque la consommation d'eau pompée dans la ressource augmente l'été, la quantité d'eaux usées disponibles augmente également. Il y a là une source •••

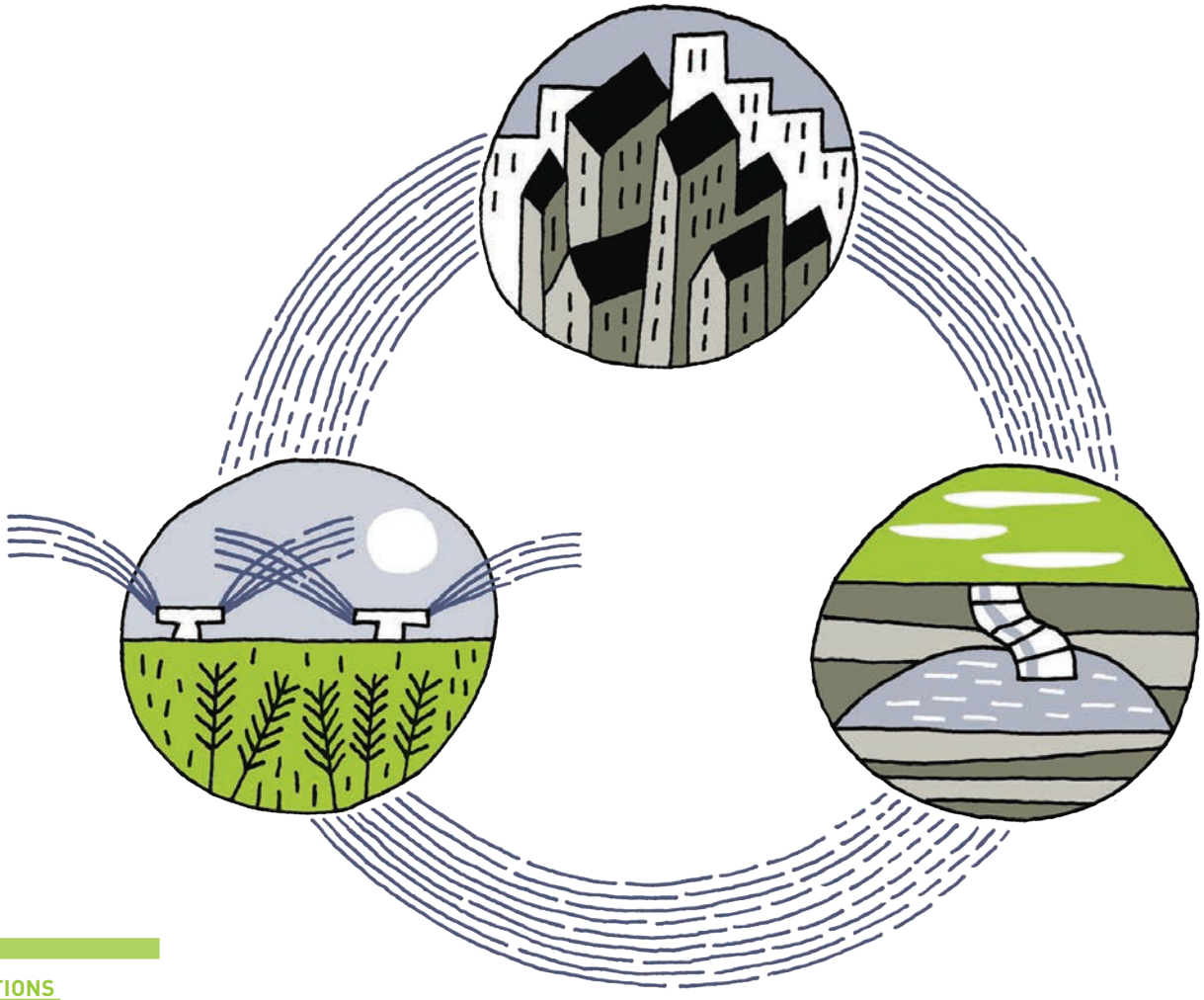

LES CONDITIONS DE SUCCÈS D'UN PROJET REUT

- Il nécessite une vraie prise de conscience politique et publique.
- L'appui des élus et des acteurs locaux est primordial pour la réussite des projets.
- Une étude approfondie doit être menée en amont sur les usages, le contexte environnemental, l'acceptation sociale du projet et l'appui des élus et des usagers.
- Il doit s'inscrire dans un bassin versant où la tension hydrique est forte.
- Le point d'usage des eaux usées traitées doit être au plus proche de la station d'épuration afin de ne pas alourdir la facture avec des coûts importants de pose de canalisation et de pompage.
- Les projets doivent être appuyés par des compétences techniques et scientifiques, notamment avec le centre de recherche de SUEZ, le centre international de recherche sur l'eau et l'environnement (CIRSEE).

••• à exploiter grâce aux procédés de REUT (réutilisation des eaux usées traitées), aujourd'hui bien maîtrisés. SUEZ développe plusieurs de ces techniques, comme celle mise en œuvre à Agde, une ville du Sud de la France inscrite dans une zone sous tension hydrique. De quoi s'agit-il ? *« Pour donner une seconde vie aux eaux usées, la ville d'Agde et SUEZ ont mis en place un traitement tertiaire performant (filière membranaire et injection de chlore) dans la station d'épuration de la ville. La qualité de l'eau en sortie répondant aux critères de qualité A, le niveau le plus élevé de la réglementation, un arrêté préfectoral a été délivré en 2017, autorisant l'utilisation de cette eau pour l'arrosage du golf d'Agde »,* déclare Ludovic Perridy. Des tests expérimentaux ont montré que la qualité de l'eau est stable, se situant même en dessous de seuils réglementaires. Le suivi des sols et de la qualité des eaux sera périodique et l'arrosage sera autorisé jusqu'à un vent de 15 km/h. Un tel projet est long à mettre en place, plus de cinq ans, pour Agde, qui est aujourd'hui l'un des seuls projets opérationnels depuis la réglementation en vigueur, celle de 2014. Mais les bénéfices seront remarquables : 200 000 m^3 d'eau potable économisés chaque année et une facture d'arrosage divisée par deux.

Le puits de carbone, un procédé unique

Dans ce contexte de protection de la ressource, de réchauffement climatique et d'augmentation de la population, l'innovation du puits de carbone s'inscrit dans une logique d'intelligence collective et d'addition d'initiatives pour proposer une solution de transformation de la pollution atmosphérique en énergie verte. De quoi s'agit-il ? Par un procédé unique, l'invention reproduit le rôle de capteur de CO_2 que jouent habituellement les arbres dans la nature. Explications : le puits de carbone, qui ressemble à un grand totem mais pourra prendre demain des formes variées, est

DES TOTEMS POUR DÉPOLLUER L'AIR DES VILLES

Pour les collectivités locales, le puits de carbone offre de multiples atouts. Il participe à la lutte contre le réchauffement climatique et à la purification de l'air urbain pour améliorer l'impact environnemental des villes. Côté énergétique, il permet de « verdir » le gaz de ville. Pour répondre aux besoins des collectivités, SUEZ a imaginé des totems urbains purificateurs d'air, à placer dans les endroits très pollués comme certains carrefours, places ou avenues. Demain, des groupes de totems créeront des « îlots de pureté » auxquels seront associés de l'éclairage, de la verdure, etc. Autre atout du totem, sa visibilité, son esthétisme et la curiosité qu'il éveille chez les habitants. Doté de panneaux explicatifs, il pourrait aussi devenir un support pédagogique pour sensibiliser et interagir avec la population sur ces enjeux environnementaux du XXIe siècle.

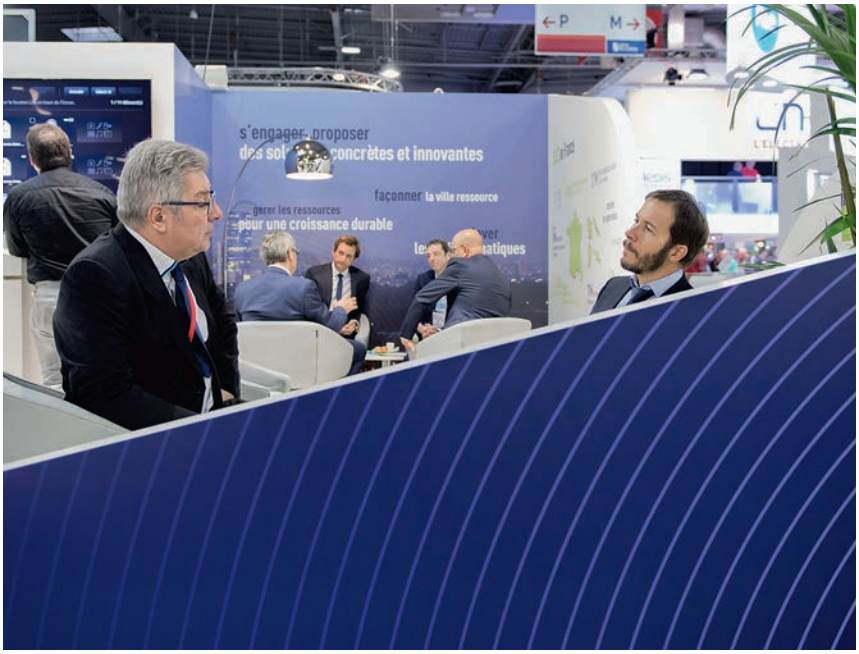

De gauche à droite :

Jérôme Arnaudis
Chef de projet puits de carbone Eau France, SUEZ

Ludovic Perridy
Ingénieur support technique et référent REUT Eau France, SUEZ

Alexandre Duzan
Responsable du pôle ressources en eau et digital Eau France, SUEZ

constitué d'une colonne remplie d'eau, dans laquelle des microalgues prélevées dans le milieu naturel se multiplient en continu. Ces microalgues ont la particularité, entre autres, de fixer le CO_2 par photosynthèse et de libérer de l'oxygène. En fonction du type d'algues utilisé, elles peuvent également capter des toxines ou d'autres polluants atmosphériques. *« L'air ainsi purifié est rejeté dans l'atmosphère quand la matière organique chargée en carbone est évacuée* via *le réseau d'assainissement jusqu'à la station d'épuration. Au sein de la station, cette biomasse est valorisée en biométhane, une énergie verte qui peut être utilisée pour alimenter le réseau de gaz de ville »*, analyse Jérôme Arnaudis. Le procédé mis au point par SUEZ et son partenaire Fermentalg permet donc la transformation en boucle fermée de la pollution atmosphérique en une énergie verte. Le CO_2 capté se transforme en ressource, le dispositif reproduisant et amplifiant les effets d'une forêt.

La preuve par l'exemple

Le projet démarré voilà deux ans est expérimenté dans deux lieux pilotes. À Alésia, dans le 14e arrondissement de Paris, un puits de carbone a été installé pour évaluer la captation du CO_2, des particules fines (PM10 et PM 2,5) et du dioxyde d'azote. À Colombes, dans les Hauts-de-Seine, un autre dispositif capte le CO_2 des fumées de l'usine du SIAAP* et permet d'observer le comportement des microalgues, du puits de carbone jusqu'à la station d'épuration. *« Le puits de carbone est une des solutions pour répondre aux enjeux de la pollution atmosphérique dans les villes. On estime, en fonction du taux de CO_2 de l'air à traiter, qu'un puits de carbone d'un mètre cube d'eau permet de fixer une quantité de CO_2 équivalente à celles de cent arbres »*, conclut Jérôme Arnaudis.

* Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

Découvrez la 4e édition de l'appel à projets Agir pour la ressource en eau de SUEZ, une édition dédiée aux solutions pour affronter les risques climatiques.
https://www.youtube.com/watch?v=ZMBLL9nLJdE

Comment aider au développement des solutions de demain ?

Préserver la ressource en eau est un enjeu majeur au service duquel le programme SUEZ Agir pour la ressource en eau récompense chaque année des projets innovants.

Comment protéger la ressource en eau ?

▸ **Parce que l'eau est une ressource fragile** soumise au changement climatique, aux pollutions, au gaspillage… et que sa préservation est aujourd'hui un enjeu majeur, SUEZ lance chaque année, depuis 2014, un appel à projets intitulé Agir pour la ressource en eau. Celui-ci concerne des initiatives portées par des associations, des entrepreneurs ou des chercheurs.
En plus d'une dotation financière présentant un réel effet de levier, les lauréats bénéficient de l'accompagnement d'un expert de SUEZ pour contribuer à leur promotion et à leur développement.

Sur quelles thématiques ?

▸ **Pour les trois dernières éditions,** le programme Agir pour la ressource en eau portait sur cinq thématiques :
1. Réduire l'impact de l'activité humaine sur la ressource en eau ;
2. Favoriser le bon état écologique des masses d'eau pour mieux préserver l'environnement et la biodiversité ;
3. Partager les données sur l'eau pour rendre accessibles à tous les informations sur l'eau (qualité, points d'accès, origine, etc.) ;
4. Anticiper les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau ;
5. Mieux intégrer les enjeux liés à l'eau dans les aménagements urbains.

▸ **L'édition spéciale 2017-2018** porte quant à elle sur les solutions face aux risques climatiques. Lancée en novembre dernier, elle invite les participants à déposer leur dossier jusqu'au 28 février, et elle désignera ses lauréats en juin 2018.

Pour quels résultats ?

▸ **Le programme Agir pour la ressource en eau** a reçu pas moins de 240 projets depuis sa création. Il a soutenu 15 projets – 3 technologies innovantes, 3 démarches agricoles, 5 projets de sensibilisation environnementale et 4 projets de recherche appliquée – et a réalisé son ambition de promouvoir des initiatives, au bénéfice de tous les usagers d'aujourd'hui et de demain.

Delphine Valentin
Responsable ressource eau et développement durable Eau France, SUEZ

« Tous les projets sont étudiés et suivis par un comité stratégique pluridisciplinaire réunissant des représentants institutionnels, associatifs, scientifiques, et des responsables SUEZ. Pour les lauréats, cet appel à projets offre l'opportunité de bénéficier d'un financement complémentaire, mais aussi d'être accompagné par SUEZ dans le développement du projet et dans sa valorisation. Si le projet du laboratoire Géosciences Environnement Toulouse a particulièrement séduit le jury, c'est aussi, au-delà de sa dimension technologique, pour sa vocation à sensibiliser les élèves et les enseignants à la problématique de la pollution liée au mercure. »

David Point
Chargé de recherche IRD, laboratoire Géosciences Environnement Toulouse

« Nous avons mis au point la technologie Tracesense, capable de détecter de manière très simple la présence de mercure dans l'eau – qui est particulièrement difficile à quantifier dans le milieu naturel – au niveau du nanogramme par litre, et ce, en moins de vingt minutes. Le programme Agir pour la ressource en eau va nous permettre de développer une version ergonomique et connectée de notre technologie, grâce à une application mobile capable de gérer automatiquement un réseau d'observation composé de plusieurs capteurs déployés par des utilisateurs non-experts, dans le cadre d'un programme de sensibilisation du jeune public. »

Entretien avec Gilles d'Ettore

Président de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et maire de la ville d'Agde

Depuis le début de son mandat, en 2001, Gilles d'Ettore a engagé sa ville dans une politique ambitieuse de gestion globale du cycle de l'eau afin de mieux préserver la ressource en eau. Un esprit visionnaire qui lui permet aujourd'hui de proposer aux Agathois l'arrosage du golf avec les eaux usées traitées de sa station d'épuration.

Vous venez de poser la première pierre du réservoir d'eau traitée qui arrosera, dès l'été prochain, une partie du golf du Cap-d'Agde. Pourriez-vous retracer la genèse de ce projet ?

Gilles d'Ettore : Ce projet ne s'est pas fait d'un coup de baguette magique. Dès 2010, la ville a investi dans un système de traitement par ultrafiltration membranaire. Si l'objectif premier, à l'époque, était de restituer une eau de qualité « eau de baignade » au milieu naturel, la perspective de déployer un jour un dispositif de REUT existait déjà. Grâce à cet investissement, notre projet a franchi une à une les étapes réglementaires. Il est le premier à avoir obtenu l'arrêté préfectoral, sous le régime de la réglementation 2014.

En quoi ce projet est-il important pour votre territoire, mais aussi pour la ressource en eau ?

G. d'E. : Nous sommes dans une région qui connaît des périodes de stress hydrique importantes, surtout en période estivale : la forte variation saisonnière de notre population entraîne alors une consommation d'eau supérieure au stock réel. Or, tandis que les précipitations sont inexistantes, c'est en cette haute saison touristique, que nous avons le plus besoin d'arroser le golf. Ce projet de REUT nous permet ainsi de capitaliser sur les quantités d'eaux usées disponibles, qui augmentent mécaniquement en été, en les stockant pour arroser le golf toute l'année. À terme, lorsque les travaux seront terminés, en 2020, cette solution en eau alternative nous permettra d'économiser 200 000 m³ d'eau potable par an !

Il s'agit d'un projet qui s'étale sur plusieurs années et qui ne peut se faire seul. Pouvez-vous nous dire comment vous avez été accompagnés pendant ce projet ?

G. d'E. : Avec les équipes de la ville, de l'agglo et de SUEZ, nous avons réussi à convaincre les autorités de la nécessité de mettre en place un tel système. Il a fallu monter des dossiers complexes, qui ont été validés par les autorités préfectorales. Nous n'aurions pu obtenir cet accord sans l'expertise de SUEZ, qui nous a accompagné dans le choix technologique de notre nouvelle station d'épuration répondant aux critères de réutilisation des eaux usées. Sans ce système, nous n'aurions pas pu aller plus loin. Ainsi, grâce à la forte mobilisation des acteurs privés et publics, nous avons aujourd'hui un projet de 5,5 millions d'euros, financé à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Quels sont les conseils que vous aimeriez donner à une collectivité qui souhaiterait installer cette solution sur son territoire ?

G. d'E. : D'abord, pour monter un tel projet, il est capital d'appréhender le cycle de l'eau dans sa globalité, pour créer un environnement favorable. Cela nécessite d'avoir réfléchi aux réseaux, à la qualité de l'épuration et aux solutions finales. Enfin, il faut être patient et persévérant, car cela prend du temps. Une mobilisation de tous les acteurs du territoire est nécessaire, tant au niveau de la collectivité que des autorités de bassins. La mise en œuvre d'un tel projet repose sur des investissements et sur des ouvrages répondant aux exigences de la réglementation. C'est un projet qui se prépare et qui s'anticipe, mais dont les potentiels d'économie en eau potable sont à la hauteur des enjeux de la préservation de la ressource en eau.

Entretien complet sur le site eau.toutsurmesservices.fr

REUT

Procédé consistant en la réutilisation des eaux après leur usage domestique ou industriel, puis en leur traitement au sein d'une station d'épuration.

« Nous avons trouvé une alternative à l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage de notre golf… »

Synthèse réglementaire : l'ouverture des données

La loi pour une République numérique, d'octobre 2016, va faciliter l'accès des citoyens, sous certaines conditions, aux données numériques publiques. Le point sur la mise en œuvre de cette loi et sur ses impacts pour les collectivités.

Avant le numérique

La loi du 17 juillet 1978 marque le début de la transparence de la vie publique puisqu'elle donne accès, à tous les citoyens qui le réclament, aux documents administratifs publics parmi lesquels les marchés publics, les contrats de DSP, les rapports annuels ou les rapports d'analyse des offres. Au même moment, une autorité administrative indépendante est créée, la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs), pour garantir l'accès aux documents considérés comme publics. Certains documents ne sont toutefois pas communicables, dès lors qu'ils concernent, notamment, la sécurité nationale, la défense, la politique étrangère, la politique nationale monétaire ou économique, la vie privée ou le secret industriel et commercial.

Avec le numérique

La loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique s'inscrit dans le prolongement de cette transparence, mais prend également en compte le contexte de notre époque en ouvrant l'accès à la donnée publique. L'accès aux données publiques, aussi bien celles détenues par les administrations publiques que par les entreprises privées participant à une mission de service public, doit aujourd'hui être largement ouvert. Les données privées, personnelles, ne sont en revanche pas accessibles. Cette protection est intangible.

Pourquoi cette loi ?

Aujourd'hui, la donnée est au cœur des processus de création de valeur, mais son accès est difficile et souvent coûteux. Pour accélérer la croissance du numérique en France, malgré cette contrainte, l'État veut créer des opportunités de développement en favorisant la circulation des données et du savoir, dans le champ visé par la loi, afin qu'elles puissent être utilisées à d'autres fins que la mission pour laquelle elles ont été produites ou reçues.

Quel impact pour les collectivités ?

Désormais, les collectivités employant au moins 50 agents ou salariés en équivalent temps plein ont l'obligation de mettre en ligne les documents administratifs et les données publiques. La date d'entrée en vigueur de cette obligation varie suivant la nature du document, mais les collectivités devront être en conformité avec cette loi, au plus tard en octobre 2018. Elles peuvent aussi mettre à disposition ou publier les données et les bases de données élaborées par les concessionnaires dans le cadre de leur activité de service public.

Pour plus d'informations ou pour être accompagné dans l'application de la loi, renseignez-vous sur le site www.opendatafrance.net, association ayant pour objectif de regrouper et de soutenir les collectivités territoriales françaises dans leur démarche d'ouverture de leurs données.

suez